



COVID-19



## TESTS DE DÉPISTAGE QUELS DÉLAIS SI ON EST PRIORITAIRE ?

- Les **personnes symptomatiques** disposant d'une **prescription** médicale.
- Les **personnes contacts à risque** identifiées par l'Assurance Maladie et l'ARS, inscrites dans la base informatique Contact-Covid et présentant un **justificatif** (mail ou SMS).
- Les personnes identifiées par l'autorité sanitaire dans le cadre d'un protocole spécifique de dépistage organisé autour d'une situation de transmission (cluster dans une collectivité ou une communauté ou en lien avec un évènement donné).
- Les personnes identifiées comme ayant été en contact avec un cas positif par l'application STOP-COVID (justificatif via l'application à présenter).
- Les professionnels de santé et assimilés\*.

## Les délais :





@ARS OC, 09 2020